

Les enseignants du lycée /Collège
Avec leurs sections syndicales (SNFOLC,)

Mme la rectrice de l'Académie de Dijon (*pour un lycée*)

M. le DASEN de Côte d'Or (*pour un collège*)
2G rue du général Delaborde
21 000 Dijon
s/c chef etab

Objet : ajustement de la DHG

Dijon, le

Madame la Rectrice / Monsieur le DASEN

Les enseignants du lycée / collège ont réexaminé en HIS la DHG attribuée par le rectorat et le TRMD proposé par le chef d'établissement. Ils ont été reçus en audience par vos services en mars pour vous exposer un certain nombre de problèmes que la DHG insuffisante va poser à l'établissement. Leurs demandes ont été appuyées par une pétition ci-jointe, largement signée. A l'heure actuelle, et malgré les efforts de la direction pour concevoir un TRMD équilibré, celui-ci ne peut satisfaire les revendications des personnels concernant leurs conditions de travail, ni celles de bien des parents, concernant les conditions d'apprentissage des élèves.

Notre DHG est trop contrainte :

Au niveau des aménagements, elle ne donne pas assez d'heures pour ouvrir autant que de besoin les groupes d'options (...), les dédoublements nécessaires (...), l'AP en (....)

Au niveau des effectifs, il y a trop d'élèves en (*précisez les niveaux et le nbe d'élèves par classe*) .

Au niveau des HSA, la pression des heures supplémentaires est trop forte (*précisez les matières*)

Au niveau des compléments de service (*Précisez le pb*)

A l'heure où se prennent les décisions sur les ajustements, nous vous remercions de l'attention que vous nous aviez accordée en audience et nous vous demandons de prendre en considération les arguments qui vous avaient été présentés. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice/M. le DASEN, l'expression de notre respectueuse considération.